

PLATEAU

des équipes
artistiques
professionnelles
du **GERS** &
du **TARN ET
GARONNE**

Appel à
candidatures
2026

PRÉSENTATION DE L'APPEL À CANDIDATURE

L'Adda du Gers organise le **mardi 1^{er} décembre 2026**, le Plateau des équipes artistiques professionnelles du Gers. Il s'agit d'un parcours placé sous le signe du partage, entièrement consacré aux rencontres et aux échanges professionnels. L'enjeu crucial de ce temps de rencontres, qui aura lieu cette année à **Condom**, est la visibilité des spectacles et des équipes artistiques professionnelles du département du Gers. L'objectif est de créer l'opportunité, pour les équipes artistiques, de valoriser leur travail de création et/ou leur spectacle en diffusion.

Ce temps phare permet notamment aux compagnies de **rencontrer des programmateur.trices**, de les inviter à élargir leur cercle de reconnaissance professionnelle mais aussi de bénéficier de conseils en vue de stimuler la diffusion de leur spectacle. Trouver des coproductions, des lieux de résidences et nouer des partenariats pour leurs créations.

Les dimensions d'interconnaissances entre compagnies et communautés artistiques de départements différents sont aussi des objectifs cruciaux. C'est pour cela que cette édition se construit en partenariat avec le **Tarn-et-Garonne Arts & Culture** et le **Département du Tarn-et-Garonne** qui permettra à deux compagnies de leur territoire de présenter leur projet lors du Plateau Gersoïse, et à deux compagnies du Gers d'aller présenter leurs projets dans le département voisin lors du plateau Tarn-et-Garonnais qui aura lieu courant décembre (date et lieux à définir).

Cet appel à candidature est destiné aux **équipes professionnelles du spectacle vivant dont le siège est situé dans le Gers**. Il est plus précisément ouvert à tous les domaines du spectacle vivant – musique, danse, théâtre, cirque, marionnette – et aux spectacles en diffusion et projets en cours de création. Un dossier de présentation des projets retenus sera envoyé aux programmateur.trices, professionnel.les du spectacle vivant.

Le plateau des équipes artistiques professionnelles du Gers, organisé le **mardi 1^{er} décembre 2026**, par **l'Adda du Gers**, en lien avec la **commission de programmateur.trices du Gers**, et le plateau des équipes artistiques professionnelles du Tarn-et-Garonne, organisé courant décembre (date et lieux à définir) par le **Tarn-et-Garonne Art & Culture** et le **Département du Tarn-et-Garonne**, s'inscrit dans un projet global de dynamisation et de valorisation des équipes artistiques nos territoires.

- **Communiquer** et **valoriser** les créations des équipes artistiques via ces journées professionnelles
- Favoriser la **mise en réseau** des équipes artistiques et des artistes, au sein des départements et à l'extérieur
- **Organiser** régulièrement des réunions des équipes artistiques autour de différentes thématiques et enjeux les concernant
- **Conseiller, orienter**, apporter des éléments de ressources aux équipes artistiques
- **Participer** à l'accueil de nouvelles équipes artistiques

FOCUS SUR LES ORGANISATEUR.TRICES

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS DU GERS

L'Adda du Gers est une agence, créée à l'initiative du Conseil départemental du Gers et du Ministère de la Culture. Elle œuvre au développement du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, cirque) en favorisant l'accès de toutes et tous à l'art et à la culture. Outil des politiques publiques culturelles, l'Adda du Gers accompagne les collectivités, les structures culturelles, les artistes et les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de projets favorisant la création, la diffusion, les pratiques artistiques, l'éducation artistique et culturelle ainsi que l'enseignement artistique. Elle contribue également au soutien des artistes professionnel·les et au développement des dynamiques culturelles locales. Engagée dans une démarche de coopération et de co-construction, l'Adda du Gers développe de nombreux partenariats à l'échelle départementale et régionale visant à accompagner toutes les initiatives pouvant contribuer à l'épanouissement individuel et collectif par l'art et la culture.

LE TARN-ET-GARONNE, ART & CULTURE

Tarn-et-Garonne Arts & Culture est l'agence départementale du spectacle vivant en Tarn-et-Garonne. Reconnue Scène conventionnée d'intérêt national « Art, enfance et jeunesse », elle œuvre en faveur de l'accès à la culture pour tous les publics et accorde une attention particulière à l'enfance et à la jeunesse. L'association accompagne la création artistique contemporaine, soutient la diffusion du spectacle vivant et développe des actions d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire départemental. Elle favorise également les pratiques amateurs, accompagne les artistes et les opérateurs culturels et encourage les coopérations entre les secteurs culturel, éducatif, social, touristique et patrimonial. À travers ses dispositifs et ses partenariats avec les collectivités locales, Tarn-et-Garonne Arts & Culture contribue à la vitalité culturelle du territoire, au développement des projets artistiques et à la valorisation des ressources locales dans une logique de proximité et d'itinérance culturelle.

LE DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

Le Département de Tarn-et-Garonne mène une politique culturelle visant à favoriser l'accès de tous les habitants à la culture et à soutenir le développement artistique et culturel du territoire. À travers l'attribution de subventions aux associations, aux communes et aux intercommunalités, il accompagne les projets culturels, les initiatives artistiques et les actions de médiation menées au plus près des habitants. La Direction des Affaires culturelles soutient les politiques culturelles territoriales en apportant un accompagnement technique, des missions de conseil et d'ingénierie aux porteurs de projets. Elle favorise également la mise en réseau des acteurs culturels et le développement de partenariats contribuant à la cohésion et à l'attractivité des territoires. Le Département s'engage par ailleurs en faveur de l'enseignement artistique en soutenant les écoles de musique publiques et associatives ainsi que l'acquisition de matériels pédagogiques. À travers l'ensemble de ces actions, il affirme son engagement en faveur de la démocratisation culturelle, du soutien à la création et du développement équilibré des territoires.

INFORMATIONS

PRÉSENTATION RÉALISÉE PAR LES ÉQUIPES ARTISTIQUES

Le temps de présentation imparti à chaque équipe artistique au plateau est de 15 à 20 minutes (le temps dépendra du nombre de compagnies sélectionnées). Chaque équipe artistique est invitée à s'emparer de ce temps pour valoriser sa démarche en présentant aux participant.es à la journée (professionnel.les, élu.es, bénévoles) son projet de création ou son spectacle en tournée, de façon originale, afin de permettre une découverte du propos artistique. Il s'agira également de transmettre une approche de l'univers de la compagnie.

Lors de la présentation, les équipes artistiques pourront :

- Présenter leur spectacle (discipline artistique, public visé, équipe qui compose le spectacle, mise en scène, fil rouge, processus de création...)
- Mettre en avant les axes forts et la singularité du projet
- Indiquer les partenaires qui les accompagnent
- Exprimer leurs besoins (résidences, coproduction, préachats, diffusion...)
- Informer de l'avancement du projet
- Donner des dates d'étapes de travail, de sorties de résidence, de première présentation.

Le choix est laissé quant à la forme de la présentation (lectures, extraits de spectacle, extraits vidéo, présentation orale, etc.) en gardant un temps d'échange avec la salle, si souhaité.

Par ailleurs, des temps d'échanges informels entre les participant.es et les compagnies seront possibles dans l'articulation de la journée.

INFORMATIONS RELATIVES À LA TECHNIQUE

L'Adda du Gers, le Tarn-et-Garonne Art & Culture et le Département du Tarn-et-Garonne donnent la possibilité à chaque équipe de proposer une présentation avec de la technique, sous réserve que les besoins et fiches techniques soient anticipés et communiqués de façon claire. Nous attirons votre attention sur le fait que les temps de montage/démontage devront être très courts.

En annexe de ce dossier, les demandes techniques particulières pour le jour de la présentation doivent être indiquées – lumière, son, vidéo... – sur le formulaire dédié en sachant qu'une implantation lumière unique sera installée pour ce qui concerne le plateau. Toute transmission de fiche technique et/ou de besoins précis, permettra aux équipes de tenter de répondre favorablement à vos besoins.

INFORMATIONS

DEUX LIEUX DE PRÉSENTATION POSSIBLES

Ces deux journées professionnelles constituent un parcours qui comportera une journée à Condom ainsi qu'une journée dans le Tarn-et-Garonne.

Au total, entre 10 et 12 compagnies gersoises seront sélectionnées :

- 8 à 10 compagnies seront sélectionnées pour participer au Plateau du Gers
- 2 compagnies seront sélectionnées pour participer au Plateau du Tarn-et-Garonne

Le formulaire d'inscription vous laisse la possibilité de faire un choix de lieu préférentiel. Nous nous réservons toutefois la possibilité de répartir les équipes artistiques d'un lieu à l'autre en fonction de l'équilibre des journées.

PRÉPARATION AU PLATEAU – si votre candidature est retenue

Pour les équipes artistiques professionnelles retenues, nous proposons un rendez-vous de préparation et d'échange avec chaque compagnie (rappel des documents à préparer, échanges sur le contenu de la présentation, conseils et point sur les besoins techniques), **entre le 26 octobre et le 8 novembre**.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il vous suffit de nous retourner la fiche de candidature remplie. Un accusé de réception vous sera envoyé. Pour toute question, ou demande de fiche de candidature, n'hésitez pas à nous contacter.

- Fiche à renvoyer par mail à l'Adda du Gers : cportet.addagers@gers.fr
- Date limite dépôt de candidatures : **26 juillet 2026**
- Les résultats des équipes sélectionnées vous seront communiqués **à partir du 14 septembre 2026**.